

Découverte professionnelle et compétences du socle commun

L'élève de SEGPA étant un collégien à part entière, sa scolarité vise l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En fin de troisième, les élèves présentent le Certificat de formation générale (CFG) et peuvent aussi présenter le Diplôme national du brevet (DNB). La scolarité en SEGPA doit également permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième, soit sous statut scolaire soit par la voie de l'apprentissage.

Contexte réglementaire :

Note de service n° 2017-172 du 22-12-2017 parue au BO du 4 janvier 2018 qui apporte des précisions sur les modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) définies par l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié par l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet de la session 2018 :

- **l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun est menée tout au long du cycle 4**, dans les différentes situations d'apprentissage : observation des capacités des élèves, activités écrites ou orales, individuelles ou collectives...que celles-ci soient **formalisées ou non dans des situations ponctuelles d'évaluation** ;
- le niveau de maîtrise atteint par l'élève, dans chacune des composantes du premier domaine et chacun des quatre autres domaines qui composent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, **est fixé en conseil de classe du troisième trimestre de la classe de troisième ...**
- les équipes **pédagogiques évaluent de façon globale chaque niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines** ;
- dans la perspective de l'épreuve orale prévue par l'article 7 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié, une attention particulière doit être portée à l'évaluation de l'oral. ...

Extrait de l'arrêté du 19-7-2016 relatif au CFG paru au BO n° 33 du 15 septembre 2016 :

- article 12 : pour les candidats scolaires, **le jury décide de l'attribution du diplôme au vu de l'ensemble des résultats obtenus et du bilan de fin du cycle 4 du livret scolaire** ;
- article 7 : le niveau de maîtrise attendu pour chacune des composantes du premier domaine et pour chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, **de compétences et de culture doit être au moins égal à l'échelon « maîtrise satisfaisante » de l'échelle de référence du cycle 3.**

Contribution de l'enseignement de « découverte professionnelle », enseignement du cycle 4

L'enseignement de découverte professionnelle dispensée dans le cadre des champs professionnels, représente **38 % de l'enseignement reçu par les élèves en troisième (12 h sur 31,5 h)**.

Toutes les disciplines enseignées en collège-SEGPA sont mises au service de l'acquisition du socle commun.

L'enseignement de « découverte professionnelle » de la classe de 4^o à la classe de 3^o, centré sur les champs professionnels, participe à la construction des compétences dans les cinq grands domaines du socle selon une approche pluridisciplinaire.

Le niveau de maîtrise de ces compétences est pris en compte via le LSU pour :

- l'attribution du DNB Pro
- l'obtention du CFG (compétences du cycle 3)
- l'affectation des élèves, en fonction de la procédure retenue pour AFFELNET (Cf. « procédures d'affectation – fiche D - guide pour les établissements).

Principes fondamentaux autour desquels on construit l'évaluation Témoignage d'une pratique évaluative¹

Une évaluation est valide si elle contient des informations rendant possibles des apprentissages ultérieurs et si les enseignants les utilisent pour ajuster leur enseignement.

Martine REMOND (Maître de conférences en psychologie cognitive 2008)

1. Evaluer est un acte pédagogique, au service des apprentissages

Pourquoi ?

Parce que les modalités d'évaluation doivent être explicites et éclairer les élèves et les familles sur :

- Leurs progrès ;
- L'objectif à atteindre et quel est le meilleur chemin pour y parvenir (proposer des pistes d'évolution) ;
- La nature de leurs erreurs et non pas uniquement sur le constat du niveau de maîtrise de la compétence.

Pour considérer l'évaluation comme partie prenante du processus d'apprentissage, il faut considérer l'erreur comme point d'appui et non comme faute, lui donnant ainsi le statut de tremplin vers la réussite. On parle alors d'évaluation formative ou formatrice.

2. La validation des compétences : un travail d'équipe pour une mise en cohérence des modalités d'évaluation.

Cela se justifie d'autant plus que les compétences sont transversales et qu'elles intéressent plusieurs disciplines et donc plusieurs professeurs.

Le document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (RAE) précise quelles sont les disciplines impliquées.

La découverte professionnelle, comme toutes les autres disciplines, contribue à l'acquisition de des compétences du socle.

LE RAE d'octobre 2016, n'ayant pas fait apparaître l'enseignement de découverte professionnelle, il convient de se référer aux documents ressources de chacun des champs professionnels qui complètent celui-ci.

Cela requiert un travail d'équipe indispensable en coordination PE/PLP pour établir des grilles d'observation et d'évaluation communes.

Elles serviront de support lorsque les professeurs croiseront leurs évaluations pour la validation des compétences de fin de cycle 3 et de cycle 4.

Cette diversité dans l'approche de l'évaluation donne à l'élève l'opportunité de travailler et d'acquérir une compétence dans une discipline, un environnement plus motivant pour lui et où il réussit mieux. Exemple : l'élève qui se réalise en découverte professionnelle mais est réfractaire à l'enseignement général.

2.1 Clarté cognitive pour l'élève

En début de chaque séquence et de chaque séance, l'élève connaît les connaissances à acquérir, les compétences qu'il devra mettre en œuvre et/ou qu'il devra travailler.

¹ Nathalie ROTA-BIESDORF et Danièle BOUMIER – Directrices Adjointes de SEGPA
Enseignantes spécialisées Option F – Séminaire CFG – Essonne - avril 2018
Mutualisation des pratiques – SEGPA de l'Essonne - 2017/2018

Ceci permet :

- De développer l'engagement et la motivation des élèves dans leurs apprentissages scolaires, de les placer dans une dynamique de projet.
- De se situer par rapport aux attendus des programmes disciplinaires
- De développer une construction positive de l'image de soi.

2.2 L'évaluation du point de vue de l'enseignant

- Il doit évaluer « la compétence ciblée » et elle seule.
- Les compétences instrumentales pour entrer dans la tâche ne doivent pas être un frein pour l'élève.
- A l'enseignant de proposer les étayages nécessaires pour permettre à l'élève de rentrer dans la tâche sans difficulté et ainsi utiliser son énergie pour le cœur de l'évaluation.
- Il évalue ce qu'il a enseigné et met en évidence les compétences engagées dans l'évaluation, pour que les élèves sachent à quoi s'attendre et s'y préparent.
- Construire une cohérence entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué.

Les modalités d'évaluation doivent être explicites et contenir des informations rendant possibles des apprentissages ultérieurs ; les enseignants les utilisent pour ajuster leur enseignement.

L'évaluation positive : qu'est-ce que c'est ?

« ...En application des dispositions de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le décret vise à faire évoluer et à diversifier les modalités de notation et d'évaluation des élèves de l'école primaire et du collège pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. L'évaluation doit aussi permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève... »

Extrait du décret n° 2015-1929 du 31-12-2015 - J.O. du 3-1-2016 : Évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège

- C'est valoriser les réussites et dire ce qui est acquis.
- C'est montrer / révéler des réussites pour chaque enfant.
- C'est repérer les manques de manière dynamique (c'est-à-dire en suggérant des moyens de les dépasser ou de les combler, il ne s'agit pas de les masquer).

L'évaluation positive ne veut pas dire ne pas évoquer les difficultés. Elle renseigne l'élève :

- sur ses progrès ;
- sur là où il doit aller et quel est le meilleur chemin pour y parvenir (proposer des pistes d'évolution).
- sur la nature de ses erreurs et non pas uniquement sur le constat du niveau de maîtrise de la compétence.

L'évaluation positive c'est mettre en avant les réussites, les acquisitions et les progrès. La communication avec les élèves et les parents se fait de manière constructive.

La différenciation pédagogique contribue à l'évaluation positive : pour certains élèves et certains éléments du socle, le niveau attendu correspond à celui de fin de cycle 4, pour d'autres élèves le niveau attendu est celui de fin de cycle 3

Documents officiels et écrits professionnels tout au long de la formation

Le renseignement du cahier de textes et des bulletins scolaires relève des obligations professionnelles. Ces écrits professionnels², qui sont lus par différents destinataires (élèves, équipe de direction, collègues, vie scolaire, parents, engagent l'institution autant que l'éthique du professeur. Ils doivent donc être rédigés dans une langue correcte, être respectueux des personnes, respecter les règles en vigueur dans l'établissement et celles qui s'imposent à un fonctionnaire de l'État. Ces documents doivent être rédigés de façon réfléchie sans céder à l'urgence.

Il convient de veiller à la cohérence entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué tout au long tout au long du cycle de formation :

Bilan de fin de cycle et LSU

Le niveau de maîtrise des compétences du socle est apprécié lors d'un bilan de fin de cycle 4 pour permettre l'attribution du CFG (niveau de maîtrise de cycle 3) et du DNB pro pour certains élèves (niveau de maîtrise de cycle 4).

Ce bilan, pour être au plus proche de la réalité, se fait en équipe. Il est basé sur des bilans intermédiaires effectués en fin de cycle 3 et au cours du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}) ...

Bilan de fin de cycle 4	Grille de validation du CFG																																																																																
<p>ANNEXE</p> <p>[Académie] [Établissement] [Adresse] [Code postal] (Ville) [Téléphone] [Ecole]</p> <p>CP, CE1, CE2 CM1, CM2, CM3</p> <p>[Logo/Visuel de l'établissement]</p> <p>Année scolaire [aaaa - aaaa] [Prénom] [NOM] Né(e) le [jj/mm/aaaa] Professeur principal : [Civ] [NOM] Classe de 3ème</p> <p>Adresse des responsables légaux</p> <p>Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Maîtrise insuffisante</th> <th>Maîtrise fragile</th> <th>Maîtrise satisfaisante</th> <th>Totale maîtrise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les méthodes et outils pour apprendre</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>La formation de la personne et du citoyen</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les systèmes d'information et les systèmes techniques</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les représentations du monde et l'activité humaine</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Synthèse des acquis scolaires de l'élève en fin de cycle 4</p> <p>Visa du professeur principal [Prénom] [Nom] [Signature]</p> <p>Visa du principal du collège [Prénom] [Nom] [Signature]</p> <p>Visa des parents / responsable légal Pré connaissance le : [Signature]</p> <p>Cachet du collège</p>		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Totale maîtrise	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit					Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques					Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps					Les méthodes et outils pour apprendre					La formation de la personne et du citoyen					Les systèmes d'information et les systèmes techniques					Les représentations du monde et l'activité humaine					<p>ANNEXE</p> <p>[Académie] [Établissement] [Adresse] [Code postal] (Ville) [Téléphone] [Ecole]</p> <p>CP, CE1, CE2 CM1, CM2, CM3</p> <p>[Logo/Visuel de l'établissement]</p> <p>Attestation du niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture - niveau Certificat de Formation Générale -</p> <p>Année scolaire [aaaa - aaaa] [Prénom] [NOM] Né(e) le [jj/mm/aaaa]</p> <p>Maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture *</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Maîtrise insuffisante</th> <th>Maîtrise fragile</th> <th>Maîtrise satisfaisante</th> <th>Totale maîtrise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les méthodes et outils pour apprendre</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>La formation de la personne et du citoyen</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les systèmes d'information et les systèmes techniques</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Les représentations du monde et l'activité humaine</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>* Pour le niveau de certificat de formation générale, le candidat de niveau concerné est évalué sur différentes compétences et connaissances attendues à la fin de cycle 3. Lorsque le candidat atteint le niveau de maîtrise satisfaisante ou un niveau supérieur, une référence sera attribuée à la fin de cycle 4. L'ensemble des compétences et connaissances sera évalué à la fin de cycle 4.</p> <p>Visa de l'enseignant [Prénom] [Nom] [Signature]</p> <p>Visa du responsable de l'établissement [Prénom] [Nom] [Signature]</p> <p>Cachet de l'établissement</p>		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Totale maîtrise	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit					Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques					Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps					Les méthodes et outils pour apprendre					La formation de la personne et du citoyen					Les systèmes d'information et les systèmes techniques					Les représentations du monde et l'activité humaine				
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Totale maîtrise																																																																													
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit																																																																																	
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques																																																																																	
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps																																																																																	
Les méthodes et outils pour apprendre																																																																																	
La formation de la personne et du citoyen																																																																																	
Les systèmes d'information et les systèmes techniques																																																																																	
Les représentations du monde et l'activité humaine																																																																																	
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Totale maîtrise																																																																													
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit																																																																																	
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques																																																																																	
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps																																																																																	
Les méthodes et outils pour apprendre																																																																																	
La formation de la personne et du citoyen																																																																																	
Les systèmes d'information et les systèmes techniques																																																																																	
Les représentations du monde et l'activité humaine																																																																																	

Pour le LSU, l'échelle d'évaluation comporte quatre niveaux :

le niveau 1 de l'échelle ("maîtrise insuffisante") correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;

le niveau 2 ("maîtrise fragile") correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;

² Source : lettre d'information « infos et conseils » enseignants contractuels, 29 janvier 2018
<http://info-enseignants-contractuels.ac-versailles.fr/>

le niveau 3 ("maîtrise satisfaisante") est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;

le niveau 4 ("très bonne maîtrise") correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

Le socle commun devient le cahier des charges pour les attendus en fin de scolarité obligatoire qui sont détaillés dans le cadre des programmes.

Pour que l'enseignement de la découverte professionnelle puisse être pris en compte dans le LSU, il convient d'orienter les intentions pédagogiques sur l'acquisition des compétences du socle en prenant appui sur des activités de formations du champ professionnel et le RAE.

A défaut, les compétences professionnelles ne pourront pas être prises en compte « pas de bascule dans le LSU »

- **Le livret scolaire**

C'est un outil qui permet d'établir et de recueillir des bilans, il intègre le niveau de maîtrise au regard des huit composantes du socle commun, mais que ce soit dans des bilans périodiques ou dans les bilans de fin de cycle, le niveau de maîtrise indiqué dans le LSU **est celui validé par le conseil de classe.**

Il s'agit de prendre en compte le niveau de maîtrise des compétences atteint à un moment donné, et non d'établir une sorte de « moyenne » : si les niveaux atteints dans les 8 composantes du socle ont été renseignés dans des bilans périodiques, c'est par défaut le dernier renseignement qui est pré-positionné dans le bilan de fin de cycle, cette proposition restant bien sûr modifiable par le conseil de classe.

- **Les bilans périodiques**

Les bilans périodiques renseignent l'élève et sa famille sur les éléments de programmes travaillés durant la période et sur lesquels ont porté les évaluations ; il rend compte des acquis, des progrès et des difficultés éventuelles observées dans le quotidien de la classe et mesurés lors des évaluations.

Le bulletin scolaire (bilan périodique) est un document officiel qui suit un élève dans sa scolarité. Il accompagne l'élève dans sa formation. Sa rédaction doit être simple, lisible, bienveillante et constructive. Elle doit donc être objective et le ton doit rester neutre.

Les appréciations se doivent d'être synthétiques, factuelles.

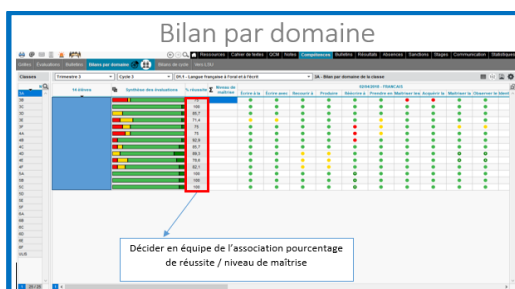
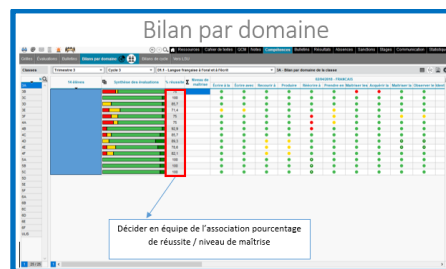
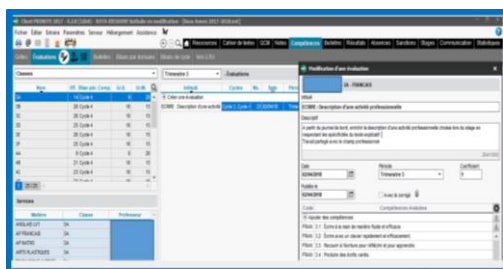
Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation du socle commun sont évalués au fil de la scolarité, sur la base des connaissances et compétences attendues des cycles 3 et 4,

Les remarques portent sur le travail de l'élève, ses résultats, son attitude face au travail et leur évolution ; **elles ne formulent pas un jugement sur sa personnalité ou sur sa vie personnelle.** Elles mettent en avant les : « acquisitions, progrès et difficultés éventuelles ».

Elles doivent fournir des informations qui permettront au conseil de classe du dernier trimestre de troisième d'évaluer le niveau de maîtrise de chacun des domaines et composantes du socle.

- **Renseignement de l'espace numérique de travail**

Comme tous les autres enseignants, le PLP qui enseigne la découverte professionnelle peut saisir l'évaluation des acquis du socle via l'espace numérique de travail utilisé au sein de l'établissement..



LES AVANTAGES	LES INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Vision globale de l'ensemble des compétences dans les différents domaines • Pourcentage de réussite automatiquement calculé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pourcentage de réussite prend en compte pour une même compétence tous les niveaux de maîtrise et non pas le meilleur. • Les élèves ne sont pas acteurs dans la validation. Ils ne suivent pas leurs progrès, peu d'élèves vont sur pronote.

Le renseignement des items demande de la bienveillance, de la rigueur, de la cohérence collective, de l'étayage, de l'explicitation : bref, une évaluation positive.

- **Le cahier de texte**

Il est nécessaire de le remplir très régulièrement. Il favorise une meilleure communication avec les élèves et les familles en, permettant aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, il est un document à valeur juridique à destination des personnels d'éducation, du chef d'établissement et des inspecteurs.

En champ professionnel, l'enseignant pourra indiquer :

- les **compétences et connaissances du socle ciblées et /ou évaluées-**
- les activités et/ou projets mises en œuvre au cours de chacune des séances ;

Nb : pour favoriser la lisibilité du bulletin, il est recommandé de limiter le nombre de compétences à 3 ou 4 maximum, par discipline.

<https://www.reseau-canope.fr/notice/le-cahier-de-textes-numerique-un-outil-daccompagnement-de-leleve.html>

Comment positionner l'élève?

La compétence *ne s'observe pas*.

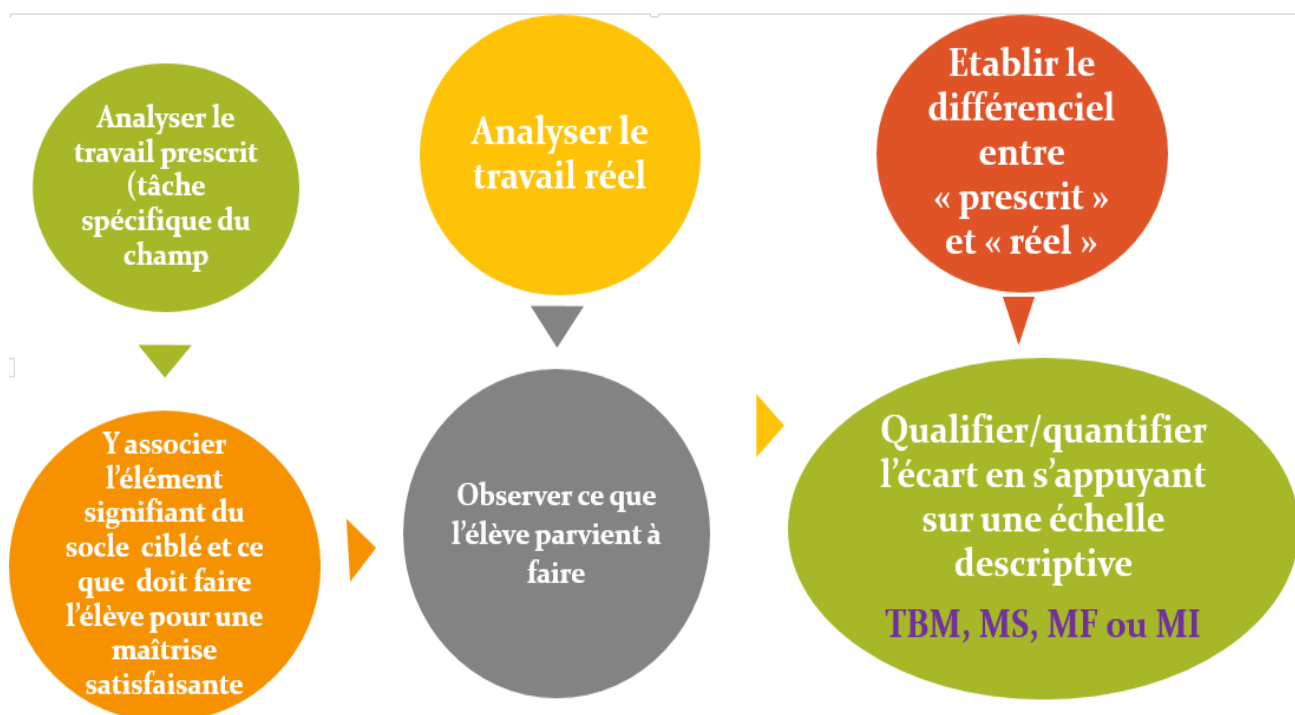
Ce sont ses manifestations que l'on observe dans l'activité, autrement dit : *son résultat*.

Evaluer une compétence, c'est donc *porter un jugement* qui repose *sur des observations* relatives :

- au *résultat de l'activité*, au regard de *critères de performance*
- à *la façon de faire* de l'intéressé, au regard de *critères de conformité* par rapport à *des normes établies*



Démarche transposée aux champs professionnels



- analyser le travail prescrit : choisir l'élément signifiant du socle à développer (Cf. RAE) ;

- analyser le travail réel et le décliner en critères d'évaluation exprimés **en termes observables** : pour cela **l'enseignant prend appui sur de la colonne du RAE intitulée : en fin de cycle 4 ou en fin de cycle 3, l'élève qui a une maîtrise satisfaisante parvient à ... »**

³ Extrait du diaporama présenté par Clément EUPHRASIE, séminaire CFG – Essonne - avril 2018

- établir le différentiel entre le prescrit et le réalisé et quantifier l'écart en s'appuyant sur une échelle descriptive à quatre niveaux :

Exemples d'échelles :

MI : Maîtrise insuffisante – MF : Maîtrise fragile – MS : Maîtrise satisfaisante – TBM : Très bonne maîtrise

Echelle d'évaluation issue des travaux de VYGOTSKY ou issue de la CIH (classification internationale du handicap).

-Avec difficulté, même avec aide ;

-Avec difficulté, sans aide ;

-Sans difficulté, avec aide ;

-Sans difficulté, sans aide.

Conseils :

- limiter le nombre de compétences évaluées

- adopter une présentation qui soit compatible avec le renseignement des bilans intermédiaires et du LSU

Ces informations peuvent être données aux élèves en élaborant une « fiche contrat ».

Comment positionner l'élève?

Ex : Domaine D4 – Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement

PROPOSITION D'ECHELLE DE NIVEAU DE MAÎTRISE (cycle 4)			
L'élève qui a une maîtrise TBM, MS, MF ou MI parvient à...			
TBM : Très bonne maîtrise	MS : maîtrise satisfaisante	MF : Maîtrise fragile	MI : Maîtrise insuffisante
<i>L'élève maîtrise le critère, il à un excellent niveau ou fait prendre d'autonomie</i>	<i>La maîtrise n'est pas optimale, mais l'élève montre qu'il maîtrise «suffisamment» le critère, à condition de lui avoir donné 3 occasions indépendantes de le vérifier ,</i>	<i>L'élève montre qu'il maîtrise certaines choses, mais de manière insuffisante</i>	<i>Le comportement attendu ne se manifeste pas ou peu</i>
<i>L'élève applique systématiquement les règles de sécurité et peut expliquer certaines règles à un camarade.</i>	<i>L'élève porte de manière régulière les équipements de protection individuelle (EPI)et respecte les règles de sécurité</i>	<i>Le port des EPI nécessite que le professeur fasse des rappels</i>	<i>Absence de respect des règles de sécurité voire comportement pouvant entraîner des dangers.</i>

Comment positionner l'élève?

Ex : Domaine D4 – Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement

PROPOSITION D'ECHELLE DE NIVEAU DE MAÎTRISE (cycle 4)			
L'élève qui a une maîtrise TBM, MS, MF ou MI parvient à...			
TBM : Très bonne maîtrise	MS : maîtrise satisfaisante	MF : Maîtrise fragile	MI : Maîtrise insuffisante
<p>L'élève maîtrise le critère, il à un excellent niveau ou fait prendre d'autonomie</p>	<p>La maîtrise n'est pas optimale, mais l'élève montre qu'il maîtrise «suffisamment» le critère, à condition de lui avoir donné 3 occasions indépendantes de le vérifier ,</p>	<p>L'élève montre qu'il maîtrise certaines choses, mais de manière insuffisante</p>	<p style="text-align: center;">Le comportement attendu ne se manifeste pas ou peu</p>
<p>L'élève applique systématiquement les règles de sécurité et peut expliquer certaines règles à un camarade.</p>	<p>L'élève porte de manière régulière les équipements de protection individuelle (EPI)et respecte les règles de sécurité</p>	<p>Le port des EPI nécessite que le professeur fasse des rappels</p>	<p>Absence de respect des règles de sécurité voire comportement pouvant entraîner des dangers.</p>

... en résumé

Place dans
le socle

L'enseignement de « découverte professionnelle » contribue, comme les autres disciplines, à la construction des compétences dans les cinq grands domaines du socle / 8 composantes

Le niveau de maîtrise de ces compétences est pris en compte via le LSU :

- pour l'attribution du DNB Pro
- pour l'obtention du CFG (compétences du cycle 3)
- pour l'affectation des élèves via AFFELNET

Observation
des capacités
des élèves

Activités écrites ou orales,

Individuelles ou collectives

Formalisées ou non (situations/activités en champ professionnel, projets, sorties ...)

Nécessité de mettre en parallèle les éléments signifiants du socle et les activités professionnelles

Cohérence entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué tout au long tout au long du cycle 4

Evaluation
positive

Niveau
atteint

Note d'
ETP ?

critères d'évaluation exprimés en termes observables : pour cela, prendre appui sur la colonne du RAE intitulée : en fin de cycle 4 ou en fin de cycle 3, l'élève qui a une maîtrise satisfaisante parvient à ...